

Le voyage au Vatican de 170 élus provençaux porte-t-il atteinte à la laïcité ?

Des défenseurs de la laïcité protestent contre le "voyage d'étude" au Vatican de 170 élus de la région. Ces derniers se défendent, parfois en invoquant justement le laïcité. Quant au coût du séjour, si beaucoup l'ont financé avec leurs deniers personnels, d'autres ont bénéficié de financements publics.



Par Boris Barraud, le 24 Mar 2018

Lien : <https://marsactu.fr/voyage-vatican-de-170-elus-provencaux-porte-t-atteinte-a-laicite/>

Les libres penseurs sont vent debout. Dans une lettre transmise le 13 mars dernier au Préfet, la Fédération départementale de la libre pensée (FDLP) des Bouches-du-Rhône, association qui milite pour la laïcité, le pacifisme, l'antimilitarisme et l'anticléricalisme, s'élève contre le récent déplacement de près de 170 élus de la région au Vatican. Du 11 au 14 mars, ce sont ainsi une vingtaine de députés et de sénateurs, une centaine de maires et une cinquantaine de conseillers départementaux et régionaux du sud de la France qui se sont rendus au Vatican, à l'invitation de Monseigneur Pontier, archevêque de Marseille et Président de la conférence des évêques de France. Aussi la FDLP demande-t-elle une audience au représentant de l'État, lequel n'y a pour l'heure pas répondu.

Dans sa lettre, l'association regrette qu'il s'agisse d'« une manifestation religieuse et non d'une visite dans un État étranger qui serait le Vatican ». Elle invite les élus à « respecter la loi » et dénonce le fait qu'ils « ignorent la séparation des églises et de l'État qui leur impose de ne pas participer ès qualités aux manifestations de l'église catholique, fussent-elles baptisées « colloque » ou « voyage d'étude » ».

Un chef d'État étranger comme un autre

Du côté de la Préfecture, on explique laconiquement que « le Vatican est, sur l'échiquier international, un État souverain, et le pape en est le chef ». Il s'agirait donc d'un déplacement visant à rencontrer un chef d'État étranger et non d'une quelconque participation à une manifestation religieuse. Aussi Georges Cristiani, maire sans étiquette de Mimet et président de l'Union des maires des Bouches-du-Rhône, justifie le voyage en ces termes : « quand un chef d'État étranger m'invite, c'est un honneur que je ne peux qu'accepter ».

Certains élus ont toutefois décliné l'invitation du Vatican, à l'image des députés LAREM Jean-François Césarini et

Cathy Racon-Bouzon, ou du Président LR de la Région Renaud Muselier. Ce dernier déclare dans La Provence du 11 mars dernier : « *Je suis catholique, je crois en Dieu et suis allé en visite officielle au Vatican quand j'étais ministre avec Chirac. Mais je ne veux pas tout mélanger. Je crois en la laïcité et ne tiens pas à rentrer dans cette logique du tour operator* ». Quant aux personnalités politiques qui étaient de la partie, la plupart affirment s'être rendues à Rome à titre privé. Pourtant, comme le fait observer la FDLP des Bouches-du-Rhône, elles étaient « *conviées au voyage d'étude ès qualités* ».

Sur deniers personnels...sauf exceptions

Les libres penseurs posent notamment la question du financement du « voyage d'étude ». La majorité des élus contactés par *Marsactu* assurent avoir payé de leurs poches les quelques 600 euros (900 pour les couples, les conjoints et enfants étant également invités) demandés par l'archevêché, organisateur du séjour. Bien que Ludovic Perney, conseiller régional LR, soutienne qu'« *il s'agit d'une invitation qui a mobilisé uniquement des deniers privés et pas un euro d'argent public* », il y a des exceptions.

À Bollène, par exemple, le conseil municipal, lors de sa séance du 19 février 2018, a voté le financement par la Ville du déplacement de sa maire Marie-Claude Bompard (Ligue du Sud, ex-FN), cela malgré l'opposition virulente des conseillers PC, PS et même FN. Selon le compte-rendu de la séance, « *l'intérêt municipal* » de la « *mission* » justifiait que « *la commune assume les frais de séjour et de transport* », s'agissant d'un « *colloque ou salon intéressant l'action locale* ».

Ce n'est pas le cas à Marseille où les élus, dont le maire Jean-Claude Gaudin, se sont accordés sur le fait de ne recourir qu'à leurs deniers personnels. Xavier Méry, conseiller municipal, indique que leur souhait était « *d'éviter tout début de polémique* ».

Un voyage pris en charge par l'Assemblée

Mais certains parlementaires ont eu moins de scrupules. Alexandra Louis, députée LAREM de la troisième circonscription des Bouches-du-Rhône, n'a pas hésité à mobiliser son IRFM (indemnité représentative de frais de mandat), laquelle permet de couvrir les dépenses liées à l'exercice des fonctions. « *J'assume complètement de m'être rendue au Vatican en tant que députée de la République, donc dans le cadre de mon mandat* », déclare-t-elle. Et de confirmer que plusieurs parlementaires l'ont imitée.

D'autres, à l'image du député Modem Mohamed Laqhila ou du député LR Éric Diard, ont préféré se passer de l'IRFM, considérant qu'il ne s'agissait pas d'un voyage parlementaire. Quant à la déontologue de l'Assemblée nationale, elle a signifié aux députés que rien, juridiquement, ne s'opposait à ce qu'ils l'utilisent dans le cadre de ce qui était un déplacement officiel au Vatican.

Au nom de la laïcité

Même financé sur fonds privés, le voyage d'élus au Vatican suscite la colère de la FDLP des Bouches-du-Rhône, qui y voit là une grave atteinte à la laïcité. « *Nous nous élevons contre la prétention des religieux de gouverner la société en fonction de leurs dogmes* », s'exclame Henri Huille, président de l'association.

La députée Alexandra Louis défend une tout autre approche. Elle affirme avoir accepté l'invitation « *au nom de la laïcité* » car celle-ci « *implique de discuter avec les représentants des cultes et de mieux les connaître* ». Les libres penseurs défendraient donc une « *vision complètement galvaudée de la laïcité* ». C'est aussi l'opinion d'Éric Brassart, collaborateur de la députée LAREM Monica Michel, qu'il a accompagnée à Rome. Il évoque ainsi une « *bonne et saine démarche de l'Église, en parfait accord avec la laïcité* ».

Le pape applaudi par les élus

Les libres penseurs pointent par ailleurs du doigt le contenu du séjour des élus, inévitablement ordonné autour de la religion catholique. Comme l'indique le site *voyage-elus.fr*, ils ont rencontré tour à tour plusieurs cardinaux et assisté à une messe. Des questions touchant à la bioéthique ont notamment été abordées, ce que regrette la FDLP des Bouches-du-Rhône qui y voit une forme de lobbying concernant des problématiques sociétales ô combien sensibles. Par ailleurs, le pape a accordé aux élus une audience privée. Ils l'ont applaudi, ont écouté son discours et ont pu l'approcher individuellement et lui serrer la main, voire pour certains la lui baiser.

Beaucoup d'élus s'accordent à dire que les échanges avec les cardinaux ont été dépassionnés, donc constructifs,

loin de tout endoctrinement ou prosélytisme. Éric Diard, Député LR de la 12e circonscription des Bouches-du-Rhône, se félicite du « *propos ouvert de l'Église* ». Le sénateur LAREM Michel Amiel parle d'un « *discours conservateur mais pas fermé* ». Il se réjouit du « *message d'ouverture dans le dialogue interreligieux* ». Et Georges Cristiani, maire de Mimet sans étiquette, de se montrer fort enjoué : « *Le pape est un homme de bonté et de paix. Il a un discours étonnamment citoyen. Il a même cité la devise de la République : « liberté, égalité, fraternité »* ».

Dans son intervention, le pape François a appelé les élus à « *ne jamais se résigner à la disparité sociale, racine des maux de la société, mais à promouvoir une conversion écologique intégrale au service de la sauvegarde de notre maison commune* ». Évoquant la situation des migrants et des réfugiés, il a invité ses auditeurs à « *persévérer dans la recherche de moyens compatibles avec le bien de tous, pour les accueillir, les protéger, promouvoir leur développement humain intégral et les intégrer, de façon à contribuer à l'édification d'une société plus juste, plus humaine et plus fraternelle* ».

Or il se trouvait dans l'assistance quelques élus FN, notamment les conseillers régionaux Philippe Vardon et Franck Allisio ou encore le sénateur Stéphane Ravier. Franck Allisio explique « *qu'il est plus intéressant de discuter avec des personnes qui ne sont pas d'accord avec soi que de débattre avec des personnes qui confortent ses convictions* ».

Le pape bientôt à Marseille ?

Parmi les élus provençaux, une délégation spéciale de conseillers municipaux marseillais accompagnait le maire avec un objet particulier : convier le pape à Marseille. Une invitation officielle de l'État français est également attendue et le pape pourrait se rendre à Paris, Lourdes et Marseille, peut-être dès cette année.

Si le Vatican n'a pour l'heure rien annoncé, Monseigneur Pontier déclare à France Info, dans un article paru le 13 mars, que l'hypothèse d'une visite du pape est « *envisagée* ». « *Je resterai maire tant que le pape n'est pas venu* », lâche de son côté Jean-Claude Gaudin, dans une interview donnée à France bleu Provence le 22 décembre dernier. De quoi susciter à nouveau le courroux des libres penseurs marseillais, qui s'offusquent que le coût de l'éventuelle venue en France du pape François doive être supporté par la collectivité.